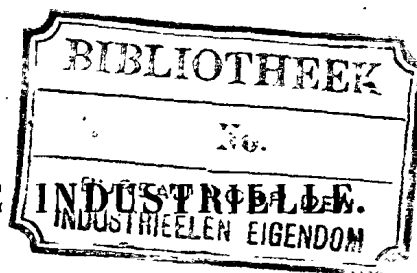


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ



1^{RE} ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 483.349

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 20.859

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux stylographes et autres porte-plumes à réservoir.

M. DUNCAN CAMERON résidant en Angleterre.

(Brevet principal pris le 4 novembre 1916.)

Demandé le 16 mai 1918, à 15^h 54^m, à Paris.

Délivrée le 3 avril 1919. — Publiée le 23 juillet 1919.

(Demande de brevet additionnel déposée en Angleterre le 15 décembre 1917. — Déclaration du déposant.)

La présente invention concerne les stylographes et porte-plumes à réservoir du genre décrit au brevet n° 483.349 du 4 novembre 1916, qui comprennent un récipient ou
5 poche à encre compressible fixé à la partie pointe au plume, un tube ou corps entourant la poche compressible et muni d'une partie de bout amovible, et deux barrettes de pression disposées à l'intérieur du tube sur des
10 côtés opposés de la poche et pénétrant dans l'extrémité amovible du tube de façon à être découvert avec l'extrémité de la poche lorsque ladite extrémité amovible est enlevée.

La présente invention est un perfectionnement ou une variante de l'invention décrite
15 audit brevet principal, et a pour objet d'assurer un dégonflement ou aplatissement plus parfait de la poche par l'opération des barrettes.

D'après la présente invention une des barrettes de pression est beaucoup plus courte que l'autre, de façon à pouvoir imprimer une action de levier aux barrettes après qu'elles
20 ont été rapprochées par pression, en sorte que

l'extrémité interne de la plus longue barre 25 presse ou aplatit la poche contre la paroi du tube et assure le dégonflement complet de la poche à peu près sur toute sa longueur.

La fig. 1 du dessin ci-joint est une coupe longitudinale du stylographe, la poche étant
30 représentée en élévation.

La fig. 2 représente le remplissage du stylographe et montre l'action de levier des barrettes après qu'elles ont été rapprochées.

La fig. 3 est une coupe transversale suivant
35 la ligne x de la figure 1.

La fig. 4 est une coupe transversale suivant la ligne x' de la figure 2.

La fig. 5 montre séparées les unes des autres les parties constituantes du stylographe.
40

Le stylographe comprend une poche compressible en caoutchouc 1 fixée à la partie plume amovible usuelle 2 et logée à l'intérieur du corps ou tube 3. L'extrémité externe 4 du tube est amovible du fait qu'elle est connectée
45 au corps 3 par un filet en 5.

Sur des deux côtés opposés de la poche 1 sont disposées deux barrettes 6, 7 en métal

Prix du fascicule : 1 franc.

ou autre matière qui pénètrent dans l'extrémité amovible 4 du tube, en sorte que lorsque cette extrémité est enlevée, lesdites barrettes sont à découvert ainsi que l'extrémité de la

5 poche.

En pressant les barrettes l'une contre l'autre, la poche peut être dégonflée. Mais d'après la présente invention, la barrette 7 est beaucoup plus longue que la barrette 6, la

10 barrette 7 s'étendant dans le tube 3 à peu près sur l'entière longueur de la poche; tandis que la barrette 6 ne pénètre dans le tube que sur une très courte distance. De cette ma-

15 nière, après que les barrettes ont été pressées l'une contre l'autre, on peut leur imprimer une action de levier, ainsi qu'il est représenté à la figure 2, la plus longue barrette 7 tournant sur l'extrémité du tube 3 comme point

20 d'appui, en sorte que l'extrémité interne de ladite barrette presse ou aplatit la poche

contre la paroi interne du tube; la poche est ainsi complètement dégonflée à peu près sur toute sa longueur, de façon qu'une plus grande quantité d'encre pénètre dans la poche lorsqu'on lâche les barrettes.

25

RÉSUMÉ.

Dans un stylographe ou porte-plume à réservoir, l'emploi sur deux côtés opposés de la poche compressible à encre, de deux barrettes de pression, dont l'une est beaucoup plus

30 longue que l'autre de façon à pouvoir imprimer une action de levier aux barrettes et presser la poche contre la paroi du tube par l'extrémité interne de la plus longue barrette.

DUNCAN CAMERON.

Par procuration :

Ch. BARRY.

